“No one prospers without rendering benefit to others.”



YKK®
Little Parts. Big Difference.



YKK®
Little Parts. Big Difference.

RAPPORT RSE 2026

YKK France



Sommaire

Introduction
04 > 09

1.
La lutte contre le changement climatique
10 > 11

2.
La préservation des ressources naturelles
12 > 18

3.
Une utilisation durable de l'eau
19 > 21

4.
La gestion des substances chimiques
22 > 27

5.
Le respect des personnes
28 > 37

6.
Remerciements
38 > 39

En tant qu'acteur clé de la société, une entreprise ne peut se développer durablement qu'en harmonie avec son environnement.

C'est en partageant les bénéfices qu'elle crée qu'elle voit la légitimité de son existence reconnue par la société. Dans la conduite de ses activités, le fondateur de YKK, Tadao Yoshida, attachait une importance particulière à cet équilibre et s'est toujours efforcé de tracer une voie vers une prospérité partagée.

Convaincu que l'ingéniosité, l'innovation et la création continue de valeur sont essentielles, il considérait qu'elles contribuent à la réussite des collaborateurs, des clients, des partenaires et, plus largement, au bien-être de la société.

Cette philosophie, connue sous le nom de **CYCLE OF GOODNESS®**, constitue depuis toujours le socle des activités commerciales de YKK. Fidèles à cet héritage, nous continuons de porter et de faire vivre ces principes, qui fondent aujourd'hui la philosophie du Groupe.

« À l'approche de notre centenaire, nous poursuivrons nos engagements en relevant de nouveaux défis, au sein d'une organisation renouvelée fondée sur le **CYCLE OF GOODNESS®**, et en renforçant la vision **ONE YKK**. »

Koichi Matsushima,
Président de YKK Corporation.



Nul ne prospère sans partager.

Vision 2050

Changement climatique

Développer des actions visant à lutter contre le changement climatique et à y faire face.

Ressources matérielles

Mettre en place une production qui favorise une utilisation durable des ressources.

Ressource en eau

Parvenir à une utilisation durable de l'eau.

Gestion des produits chimiques

Gérer et réduire les substances chimiques.

Respect des personnes

Respecter les droits de l'homme et garantir des conditions de travail sûres et équitables.



Christelle Malot,
Directrice Générale YKK France

Chez YKK France, nous sommes convaincus que la performance durable ne peut exister sans responsabilité. Chaque jour, nous faisons le choix d'agir, en cohérence avec notre philosophie fondatrice, le « Cycle de la Bonté » pour créer de la valeur qui dépasse le cadre de notre activité.Ce rapport illustre une ambition claire : réduire notre empreinte environnementale, transformer nos pratiques industrielles et renforcer notre engagement humain avec des actions concrètes.
Plus qu'un engagement, la RSE est aujourd'hui au cœur de notre stratégie et de notre manière d'entreprendre. Elle guide nos décisions, nourrit nos partenariats et renforce la confiance de nos clients et de nos parties prenantes.
Conscients du chemin déjà parcouru, mais aussi de celui qu'il reste à accomplir, nous poursuivons avec conviction notre intention : contribuer, à notre échelle, à une industrie plus responsable et à une société plus durable.

Les ambitions du groupe YKK : mettre en pratique nos principes de management

Vers notre 100e anniversaire en 2034

Depuis sa création, YKK œuvre pour que chaque collaborateur comprenne et incarne au quotidien les Principes de Management et la philosophie fondatrice CYCLE OF GOODNESS®. Ces principes guident l'ensemble des équipes dans le monde et constituent le socle du développement durable du Groupe.
En 2023, 76 % des collaborateurs indiquent appliquer les Principes de Management dans leurs activités quotidiennes (source : FY2023 Employee Engagement Survey).

Espaces de dialogue entre la direction et les collaborateurs

YKK accorde une importance particulière à l'échange direct et régulier entre la Direction et les équipes. Des rencontres sont organisées à l'échelle mondiale afin de favoriser :

- ***une compréhension partagée des Principes de Management***
- ***une communication ouverte sur les enjeux de l'entreprise***
- ***l'implication de tous dans l'amélioration continue.***

En 2024, ces échanges ont été menés dans les différentes régions, renforçant la cohésion interne ainsi que la compréhension collective des principes fondateurs du Groupe.

Activités de promotion des Principes de Management

Afin de renforcer la compréhension et l'appropriation des Principes de Management, YKK développe de nombreuses initiatives transversales. Ces actions visent à faire des Principes de Management un outil concret, appliqué dans le travail quotidien et partagé par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Initiatives locales pour ancrer les Principes de Management

Dans chaque entité YKK à travers le monde, des actions locales permettent d'intégrer les Principes de Management dans la réalité du terrain. Ces initiatives reposent sur : la diversité des équipes, le partage interculturel, des sessions adaptées aux contextes locaux, des projets collaboratifs impliquant l'ensemble des employés. Depuis 2018, ces actions sont renforcées par le Programme mondial d'engagement aux Principes de Management, soutenu par les managers et les équipes RH. L'objectif : permettre à chaque collaborateur d'agir et de prendre des décisions en cohérence avec la philosophie du Groupe, et de contribuer au bien commun selon le principe CYCLE OF GOODNESS®.

Notre politique QSE



Contribuer à la rationalisation d'une société durable en tant que "ONE YKK" et évoluer vers une entreprise qui crée des expériences inspirantes pour ses clients, ses collaborateurs et la société.

Chez YKK France & Belgique,
nous plaçons la qualité, la santé, la sécurité et le respect de l'environnement au cœur de nos activités avec un engagement durable fondé sur « Nul ne prospère sans partager ».
Nos domaines d'expertise : l'innovation, le sur-mesure, la mode, le luxe, le sport et la technique.

LES 3 PILIERS ESSENTIELS

- **Les Clients**
 Insister sur la qualité dans chacune de nos actions.
- **Les Collaborateurs**
 Ne pas craindre l'échec, l'expérience nourrit le succès. Créer des opportunités.
- **La Société**
 Construire et pérenniser la confiance, la transparence et le respect.

NOS ENGAGEMENTS

Qualité
Le fondement de nos pratiques

- Satisfaire nos clients et parties prenantes en respectant leurs exigences.
- Améliorer en continu la qualité de nos produits, services et pratiques en s'appuyant sur les valeurs du groupe.
- Fournir un produit durable, conforme et compétitif en prenant compte la rentabilité de notre organisation.

Santé & Sécurité
Une priorité avant tout

- Viser le zéro accident et instaurer une culture sécurité à tous les niveaux.
- Éliminer les dangers et réduire les risques dans toutes nos activités en assurant des conditions de travail sûres et saines.
- Respecter les exigences légales et autres obligations applicables.
- Garantir la consultation et la participation active des collaborateurs.

Environnement
Agir en harmonie avec l'environnement

- Protéger l'environnement, prévenir la pollution et réduire nos impacts.
- Respecter les exigences légales et autres obligations environnementales.
- Développer des actions en faveur de l'écoresponsabilité, de la biodiversité et des écosystèmes.
- Limiter notre consommation en ressources et réduire nos déchets.

YKK®
Little Parts. Big Difference.



5 questions à Sabrina Verstraete, Responsable RSE YKK France

1. Quelle est la vision de la RSE chez YKK France aujourd'hui, et comment s'inscrit-elle dans la philosophie globale du Groupe YKK ?

Chez YKK France, la RSE est bien plus qu'un engagement : c'est un moteur de création de valeur durable. Inspirée du CYCLE OF GOODNESS®, la philosophie du Groupe YKK, notre vision repose sur une conviction forte : la performance se construit en générant un impact positif pour l'ensemble de notre écosystème. Au quotidien, cela se traduit par des actions concrètes et mesurables : réduction de notre empreinte carbone, innovation durable dans nos produits, amélioration continue des conditions de travail et relations responsables avec nos partenaires. En tant qu'acteur industriel, nous déployons localement les ambitions globales du Groupe avec une approche pragmatique et orientée clients.

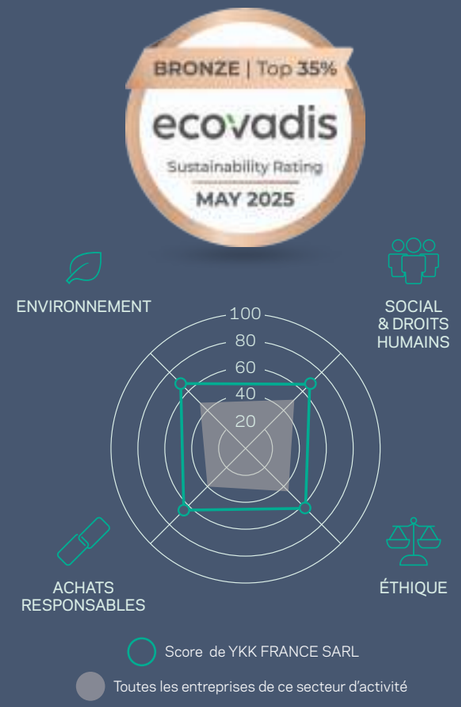
2. Quels sont les principaux objectifs RSE que YKK France s'est fixés à court et moyen terme, sur les volets environnemental, social et éthique ?

Nos objectifs RSE s'articulent autour de cibles ambitieuses et concrètes à horizon 2030.
Sur le plan environnemental, nous visons une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les Scopes 1 et 2, et de 30 % sur le Scope 3 (base 2018), ainsi que 30 % d'énergie renouvelable.
Nous travaillons aussi à limiter de 10 % notre usage de l'eau et à atteindre 90 % de recyclage des déchets, tout en supprimant 100 % des emballages plastiques au profit de solutions durables. Nous renforçons également l'éco-conception via des ACV* produits, la réduction des substances chimiques et la conformité aux standards OEKO-TEX®, AFIRM et ZDHC.
Sur le volet éthique et social, nous plaçons l'humain au cœur de notre performance. Cela se traduit par un engagement renforcé en faveur de la sécurité, du bien-être au travail et du développement des compétences de nos collaborateurs. Nous œuvrons au quotidien pour garantir une chaîne d'approvisionnement responsable et intégrons les attentes sociétales pour améliorer en continu nos pratiques et celles de nos partenaires.

** ACV : Analyse du Cycle de Vie.*

3. L'évaluation EcoVadis est un indicateur clé de notre démarche RSE. Que représente-t-elle pour YKK France et comment est-elle utilisée comme levier de progrès ?

L'évaluation EcoVadis occupe une place centrale dans notre démarche RSE. À l'origine, elle nous a été demandée par l'un de nos clients, dans le cadre de l'évaluation de sa chaîne d'approvisionnement. Depuis, elle s'est imposée comme un véritable outil de pilotage et de structuration de nos engagements.
EcoVadis nous apporte une évaluation indépendante et reconnue de nos performances en matière d'environnement, de social, d'éthique et d'achats responsables. Elle agit comme un révélateur de maturité, en mettant en lumière nos points forts tout en identifiant clairement nos axes d'amélioration.
Chaque campagne est ainsi utilisée comme un levier de progrès concret : elle nous permet de renforcer nos pratiques, d'améliorer nos processus et de mobiliser nos équipes autour d'objectifs mesurables.
EcoVadis est aussi un outil de dialogue avec nos clients et partenaires, renforçant la transparence et la crédibilité de notre démarche.



4. En quoi la RSE est-elle devenue un levier de partenariat et de création de valeur durable avec nos clients ?

Chez YKK France, la RSE dépasse largement le cadre réglementaire pour devenir un facteur clé de différenciation et de création de valeur partagée.
Nos clients attendent désormais des partenaires engagés, capables de garantir transparence, traçabilité et performance environnementale.
En intégrant pleinement la RSE dans nos processus — qu'il s'agisse de réduction des émissions, d'éco-conception ou de conformité aux standards internationaux — nous répondons à ces attentes tout en renforçant la confiance.
Cette démarche favorise un dialogue continu, basé sur des objectifs communs et mesurables.
Elle nous permet de co-construire des solutions plus durables, adaptées aux enjeux de chaque secteur.

5. Comment les collaborateurs de YKK France sont-ils impliqués dans la démarche RSE et pourquoi leur engagement est-il essentiel à sa réussite ?

La réussite de notre démarche RSE repose avant tout sur l'implication de nos collaborateurs.
Nous veillons à les intégrer pleinement à cette dynamique, en les sensibilisant aux enjeux environnementaux et sociaux, mais aussi en les impliquant concrètement dans des actions du quotidien. Cela passe par des initiatives terrain, des formations, ainsi que par la mise en place de démarches participatives favorisant les bonnes pratiques, que ce soit en matière d'énergie, de gestion des déchets ou de sécurité.
Chacun devient ainsi acteur du changement.
Cet engagement est essentiel, car la RSE ne peut être efficace que si elle est portée collectivement.
Elle prend tout son sens lorsqu'elle est incarnée à tous les niveaux de l'entreprise.

1. La lutte contre le changement climatique

Pour lutter contre le changement climatique, YKK France s'engage à respecter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et de soutenir l'Accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux de l'époque préindustrielle. De plus, YKK France développe des actions pérennes pour s'adapter au changement climatique.

Nos objectifs :

D'ici 2030

- Réduire les émissions de CO_2 et d'autres gaz à effet de serre (GES) au sein de notre entreprise et de nos chaînes d'approvisionnement par rapport à l'exercice 2018 :
 - **Réduction de 50 %** de notre consommation d'énergie (Scope 1* et Scope 2** de notre bilan carbone)
 - **Réduction de 30 %** de nos consommations liées au Scope 3***
- **30 % d'énergies renouvelables** pour la consommation électrique.

D'ici 2050

- Atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de la chaîne de valeur :
 - **Réduction de 90 %** des émissions des Scopes 1, 2 et 3 par rapport à l'exercice 2018
 - Des mesures visant à absorber et à éliminer les émissions de carbone seront mises en œuvre pour les 10 % restants.

Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'entreprise



Dans le cadre de sa démarche RSE et de sa stratégie de réduction de son empreinte carbone, YKK France a lancé début 2026 l'installation d'ombrières photovoltaïques sur son parking principal, idéalement exposé plein sud. Ce projet vise à renforcer l'autonomie énergétique du site de Seclin tout en améliorant le confort de nos collaborateurs.

La centrale photovoltaïque permet une production annuelle estimée à 179 MWh[1], dont 159 MWh autoconsommés. Cela représente 12 % de la consommation totale du site, avec un taux d'autoconsommation de 92 %. Le surplus est revendu à un fournisseur d'électricité.

Ce projet contribue également à réduire l'impact environnemental de l'entreprise en limitant les émissions de CO_2.

Au-delà des bénéfices énergétiques et financiers, les ombrières photovoltaïques améliorent le confort des salariés en protégeant les véhicules de la chaleur estivale, des intempéries et d'autres nuisances, contribuant ainsi à un meilleur quotidien sur le site.

[1] *1 MWh correspond à 1 000 kWh*

**Scope 1 : Émissions directes de gaz à effet de serre générées par les activités de l'entreprise (chauffage, procédés industriels).*

***Scope 2 : Émissions indirectes liées à l'énergie achetée et consommée par l'entreprise (électricité, climatisation).*

****Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes de la chaîne de valeur, en amont et en aval (achats, transport, déplacements, déchets, utilisation et fin de vie des produits).*

Performance énergétique

Fin 2025, YKK France a réalisé un audit énergétique. Au-delà de l'obligation réglementaire, cet audit a permis d'établir un état des lieux précis de nos consommations, tant pour le bâtiment que pour nos process industriels.

Cet état des lieux constitue la base pour définir les investissements à engager dans le domaine de l'énergie, en les priorisant selon différents critères : coût, retour sur investissement, bénéfices énergétiques attendus, entre autres.

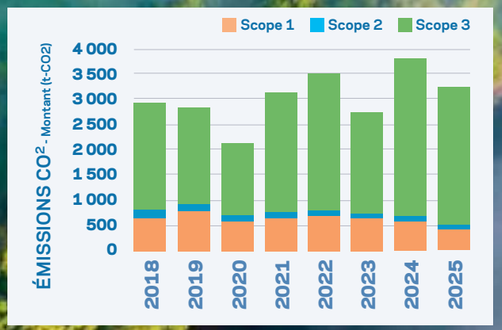
Le rapport, daté de mars 2026, devient ainsi pour YKK France un véritable document de référence et servira de feuille de route pour les années à venir.

À titre d'exemple, plusieurs actions sont déjà identifiées :

- *La rénovation de la toiture, permettant de réduire les pertes énergétiques liées au chauffage,*
- *L'amélioration de la régulation thermique, avec une autorégulation du chauffage prenant en compte l'écart entre la température intérieure et les conditions extérieures.*

Également, pour optimiser les déplacements professionnels (hors trajets de formations), YKK France privilégie le mode de transport en train, la planification des trajets, l'usage de solutions numériques et l'intégration de 20 % de véhicules électriques dans la flotte de l'entreprise. Ces actions permettent de réduire les coûts, d'améliorer l'efficacité énergétique globale et de limiter les émissions.

Émissions annuelles de CO_2 (Scopes 1, 2 et 3)

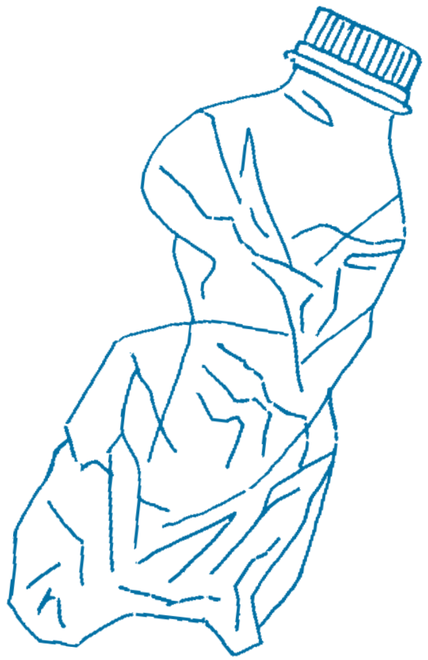


Émissions CO_2 des déplacements professionnels (hors trajets de formations)

	TRAIN	VOITURE	AVION
2024	4,24g CO_2/km	121g CO_2/km	132g CO_2/km
2025	3,46g CO_2/km	103g CO_2/km	107g CO_2/km
	-18% par rapport à 2024	-15% par rapport à 2024	-19% par rapport à 2024

2. La préservation des ressources matérielles

L'un des cinq axes de la stratégie RSE de YKK France est de mettre en place une production qui favorise une utilisation durable des ressources, afin de réduire l'impact environnemental des articles que nous fabriquons et des emballages que nous utilisons, et d'adopter des matières durables, afin de réduire les déchets tout au long du cycle de vie de nos articles.
YKK France contribue à la mise en place d'une société circulaire et à la protection des écosystèmes par des actions menées ou en cours, dans différents domaines tels que l'approvisionnement de matières écoresponsables, la gestion des déchets et des articles en fin de vie, et la biodiversité.



Des solutions engagées pour une mode plus durable

YKK France poursuit activement son engagement en faveur d'une mode plus durable en développant des solutions intégrant des matières recyclées et régénérées. Parmi celles-ci, la gamme NATULON® illustre notre volonté de réduire l'impact environnemental tout en garantissant la qualité et la performance de nos produits. La gamme NATULON® repose sur l'utilisation de rubans fabriqués à partir de fil de polyester recyclé certifié GRS (Global Recycled Standard), issu de bouteilles plastiques usagées ou de fibres de textiles usagés. Cette approche permet de réduire l'utilisation de ressources vierges tout en contribuant à la valorisation des déchets.

Des analyses de cycle de vie montrent jusqu'à -20 % d'émissions de CO_2 par rapport à une fermeture standard équivalente*. Une performance environnementale, au service d'une mode plus responsable. En 2025, 77 % des rubans en stock chez YKK France sont issus de la gamme NATULON®, participant activement à la réduction de l'empreinte environnementale de nos collections. Plus récemment, l'offre a été élargie avec NATULON Plus®, qui augmente la part de composants recyclés au-delà du ruban. Cette version intègre notamment des composants tels que les arrêts hauts/bas et le cordon, renforçant ainsi l'approche d'éco-conception globale de la fermeture à glissière.

**Données basées sur une fermeture à glissière Spirale en maille 3 (20 cm)*

YKK France contribue à la mise en place d'une société circulaire et à la protection des écosystèmes.





La gestion des déchets, un enjeu stratégique majeur

Face aux enjeux croissants de préservation des ressources naturelles, et en adéquation avec sa certification ISO 14001, YKK France place les 3R au cœur de sa stratégie de gestion des déchets :

Réduire la quantité de déchets.
Réutiliser afin d'éviter la production de déchets.
Recycler au moins 90 % des déchets.



Avec un taux de recyclage de 50 %, YKK France trie et recycle :

- Ses déchets de production (polyester, métaux, métaux précieux)
- Ses déchets d'emballages (cartons, mandrins, plastiques)
- Ses déchets divers (papiers, gobelets cartonnés)

Afin d'atteindre l'objectif de 90 % de déchets recyclés d'ici 2030, YKK France cherche à trouver des solutions de recyclage de tous ses déchets.

En 2024, YKK France a développé un partenariat avec une entreprise spécialisée en Belgique pour la récupération, le traitement et le recyclage de ses rebuts et invendus en zamak et laiton. C'est ainsi que nous avons pu recycler 2,465 tonnes de zamak en 2024.

En 2025, YKK France a étudié la possibilité de mettre en place le recyclage des métaux précieux contenus en quantités infimes dans les finitions de certains curseurs, tirettes, mailles et arrêts. C'est ainsi qu'une première collaboration avec un partenaire en Italie a eu lieu début 2026 pour le traitement de 1 tonne de métaux afin d'en extraire l'or et le palladium qui sont ensuite remis à la vente.



Les mégots de cigarettes sont des déchets dangereux, au même titre que les huiles usagées. C'est pourquoi YKK France a décidé de mettre en place un contrat avec l'entreprise TchaoMégot, située en France, à moins de deux heures de notre usine de Seclin. Après la collecte et la dépollution sans eau ni produits toxiques, les mégots sont recyclés en isolant éco-conçu pour le bâtiment (isolant équivalent à de la laine de roche ou laine de verre) ou pour le textile (isolant pour doudoune) sans odeur et sans substance toxique.

Depuis 2024, notre partenariat avec TchaoMégot a permis de collecter plus de 142 560 mégots, soit 40,1 kg d'isolant créé. En parallèle, grâce à des actions de sensibilisation et la motivation des collaborateurs, nous avons pu observer une baisse de 20 à 30 % du nombre de mégots collectés entre 2024 et 2025.

L'optimisation du tri à la source est essentielle pour garantir une séparation efficace des matériaux.

C'est pourquoi YKK France accorde une grande importance à la formation de ses collaborateurs sur les gestes de tri. Les différentes catégories de déchets sont ainsi identifiées et orientées vers les filières adaptées, dans une logique conforme aux réglementations nationales.

En 2026, notre priorité est de trouver des filières de recyclage de nos rebuts multimatières, et notamment de nos rebuts de chaîne Vislon (Polyester / Polyoxyméthylène).

L'entreprise mise aussi sur la réduction des rebuts de production grâce à une meilleure maîtrise des procédés industriels et à un suivi formalisé amorcé en 2026, qui permettra de fixer un objectif de réduction dès 2027.

Enfin, YKK France encourage la réutilisation des matières et composants lorsque cela est possible, limitant ainsi l'extraction de matières premières nouvelles. Par exemple, le réemploi des palettes en bois en logistique ainsi que la récupération des curseurs conformes sur des fermetures à glissière non-conformes sont ancrés dans les pratiques depuis de nombreuses années.

> En conclusion, YKK France affirme sa volonté d'être un acteur industriel responsable, pleinement aligné avec les attentes environnementales nationales et internationales.

La réparabilité, un levier concret de la démarche RSE de YKK France

Chez YKK France, la durabilité ne se limite pas à la qualité initiale des produits.
Elle s'inscrit dans une vision à long terme, au sein de laquelle la réparabilité constitue un levier essentiel.

Concevoir des produits pensés pour être réparés, c'est à la fois prolonger leur durée de vie, réduire les déchets et accompagner marques et consommateurs vers une mode plus responsable.

Dans cette dynamique, nous développons des solutions de réparation durables, simples et accessibles, fondées sur la mise à disposition de pièces de rechange intégrées dès la phase de conception.

L'objectif est d'éviter le remplacement systématique d'un produit lorsque seule une pièce est endommagée, afin de limiter la consommation de matières premières et les impacts environnementaux associés.

Parmi ces solutions, la fermeture VISLON® avec Revived Top Stop intègre un arrêt haut spécifiquement conçu pour faciliter le retrait et la réparation du curseur.

Autre exemple,
la fermeture à glissière Racquet Coil avec tirette Revived permet le remplacement d'une tirette endommagée sans démontage de la fermeture existante, favorisant ainsi une utilisation prolongée du produit.

YKK France propose également une tirette de remplacement Revived, à assembler sur une fermeture existante sans outils spécifiques, ainsi que des éléments de remplacement Revived pour VISLON®, permettant de remplacer uniquement les mailles abîmées plutôt que l'ensemble de la fermeture.

En mettant à disposition des solutions adaptées, YKK France contribue activement à allonger le cycle de vie des vêtements et s'inscrit pleinement dans une démarche d'économie circulaire, au service d'une industrie textile plus durable et responsable.

Les solutions
Revived Top Stop
et Revived Remplacement Elements



Des actions concrètes pour la biodiversité

Chez YKK France, plus de 50 kg de miel ont été récoltés

La préservation de la biodiversité fait partie intégrante des engagements de YKK France, en cohérence avec notre philosophie « Nul ne prospère sans partager ».
Nos initiatives visent à protéger les écosystèmes locaux tout en sensibilisant nos collaborateurs.

En 2024, un Clean Up Day a permis de collecter 15 kg de déchets autour de notre site.
Cette action a été accompagnée d'ateliers de sensibilisation animés par notre Responsable RSE, Sabrina Verstraete, afin de promouvoir l'adoption de pratiques plus durables.

En 2025, une journée de plantation d'arbres a mobilisé plus de vingt salariés et a contribué à créer un nouvel espace de détente. Des ruches ont également été installées sur le site de Seclin, en partenariat avec Beecity.



Clean up Day chez YKK France

Une récolte de miel, organisée avec des collaborateurs, a permis de mieux comprendre le rôle essentiel des pollinisateurs.
Les aménagements extérieurs ont été repensés pour favoriser la biodiversité : prairies fleuries, fauchage tardif, préservation de zones naturelles et panneaux pédagogiques. Ces initiatives améliorent notre environnement de travail tout en soutenant les écosystèmes locaux.



Les ruches du site de Seclin en partenariat avec Beecity







Des packagings écoresponsables

Les emballages jouent un rôle essentiel chez YKK France en assurant la protection des articles durant le transport, le stockage et la distribution.
Ils permettent aussi de préserver la qualité, l'hygiène et la sécurité des marchandises. En outre, l'emballage facilite l'identification et la traçabilité des articles grâce à l'étiquetage et le marquage. Aujourd'hui, avec 14 tonnes d'emballages utilisés par an, toute matière confondue, YKK France cherche à développer des solutions de packagings écoresponsables afin de réduire son impact environnemental.

YKK France s'est fixé 3 objectifs :

- Remplacer 100 % des emballages en plastique par des emballages recyclables et/ou réutilisables d'ici 2030.
- Réduire les quantités d'emballages et de déchets d'emballages, tout en améliorant leur recyclabilité et leur réutilisation.
- Limiter à 50 % le vide dans les emballages de transport.

Nos axes de travail portent sur la conception pour le recyclage, la réduction du suremballage, le développement des emballages réutilisables, l'étiquetage, et le contrôle de la limitation des substances dites préoccupantes (les métaux lourds par exemple).

YKK France a établi un état des lieux complet des emballages existants. Des actions ont d'ores et déjà été mises en place : suppression des coussins d'air en polyéthylène pour limiter le vide dans les cartons, remplacement des bobines en polyoxyméthylène par des bobines en carton recyclé et recyclable, réutilisation des palettes de transport pour le stockage.

3. Une utilisation durable de l'eau

Dans le but de préserver la ressource en eau, notre devoir est d'alléger la pression exercée sur les communautés locales et les écosystèmes en réduisant les prélèvements d'eau et en renforçant la gestion des eaux usées.
C'est pourquoi nous nous sommes fixés l'objectif de réduire la consommation d'eau de 30 % d'ici 2050, grâce à des initiatives telles que l'optimisation de l'utilisation et de la réutilisation de l'eau.



Pour gérer les eaux usées sur notre site de production, YKK France s'appuie sur la réglementation nationale mais aussi sur des normes industrielles telles que la ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals).

Ø ZDHC

La teinture du ruban, au cœur de nos efforts de réduction d'eau



Situé en amont de l'assemblage des fermetures à glissière, le procédé de teinture permet de colorer le ruban en polyester conformément aux exigences de nos clients. Cette étape constitue l'un des processus les plus consommateurs d'eau du site, ce qui en fait un enjeu majeur pour YKK. La maîtrise et la réduction de ces consommations répondent à un double objectif : préserver la ressource en eau et diminuer les volumes d'effluents. Les investissements engagés visent ainsi à améliorer la performance de nos installations tout en réduisant leur empreinte environnementale. Ils contribuent à rendre le procédé plus économe en ressources, plus efficace et plus résilient face aux enjeux environnementaux et aux exigences réglementaires de demain.

Pour répondre à ces enjeux, YKK France engage plusieurs actions, en faveur de la modernisation et de l'amélioration des machines et équipements :

1) Optimisation technique des autoclaves

Deux améliorations complémentaires ont été mises en œuvre sur les équipements de teinture afin de réduire les consommations de ressources et d'améliorer l'efficacité du procédé.

D'une part, l'installation d'un nouvel élément technique (« inner core ») dans les autoclaves permet de diminuer le volume d'eau nécessaire à chaque bain de teinture sans impact sur la qualité du produit final. Cette évolution représente une économie d'environ 30 litres d'eau par bain, soit près de 250 litres économisés par opération de teinture.

D'autre part, le déploiement de nouvelles bobines à capacité renforcée permet d'augmenter d'environ 20 % la quantité de ruban traitée par charge. Cette optimisation améliore le rendement des équipements, réduit les manipulations et contribue à une meilleure utilisation des ressources nécessaires à la production. Ensemble, ces améliorations participent à la réduction des consommations d'eau et à l'optimisation globale du procédé de teinture.

2) Développement de la teinture par petits lots

L'investissement dans un autoclave dédié aux petites productions a permis le passage à des teintures centrifuges par lots de 4 kg. Cette évolution apporte une meilleure adéquation entre les volumes produits et les ressources consommées. À la clé, une réduction d'environ 30 % des consommations d'eau, accompagnée d'une baisse des besoins énergétiques liés au chauffage et au traitement des bains.

3) Évolution du traitement de déperlance

Le traitement de déperlance, auparavant réalisé dans l'atelier teinture, a été transféré vers l'atelier assemblage grâce à l'installation d'un nouvel équipement spécifiquement dédié à cette opération. L'ancien procédé nécessitait la mise en œuvre de bains de traitement utilisant de l'eau, de la vapeur et de l'énergie pour appliquer les produits de déperlance.

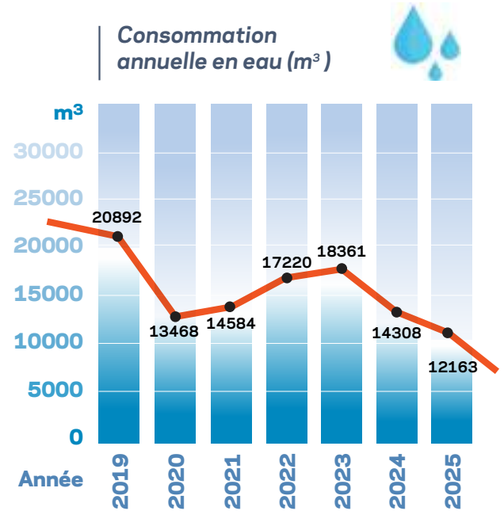
Cette nouvelle technologie permet de réaliser le traitement avec des consommations significativement réduites en eau et en énergie, tout en simplifiant le processus de fabrication.

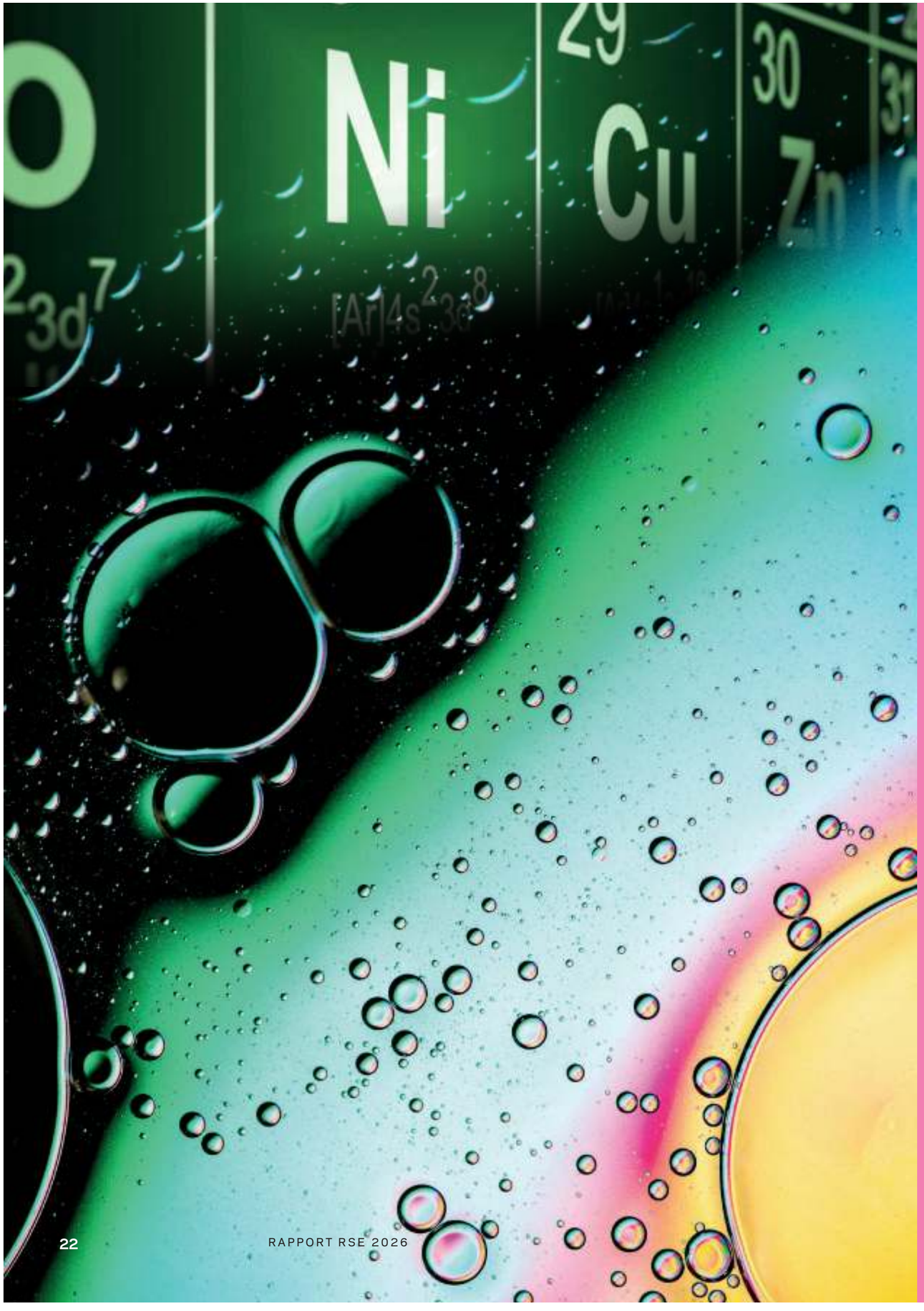
Elle s'accompagne également de l'utilisation de produits de déperlance sans PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées) ajoutés intentionnellement, conformément à la démarche engagée par YKK France pour réduire l'impact environnemental de ses procédés.

4) Modernisation des équipements et renforcement de la maintenance préventive

Afin d'améliorer la performance environnementale et opérationnelle du site, YKK France investit régulièrement dans le renouvellement de son parc machines et l'acquisition d'équipements plus récents et plus performants. Cette démarche s'est notamment traduite par la modernisation progressive des séchoirs avec l'intégration de technologies d'air chaud pulsé et d'électrovannes à autorégulation, permettant d'adapter précisément les consommations énergétiques aux besoins réels du procédé.

En parallèle, le renforcement du programme de maintenance préventive permet de garantir la performance et la fiabilité de ces installations sur le long terme. La réduction des dysfonctionnements et des pannes contribue à limiter les rebuts de production ainsi que les consommations inutiles d'eau, d'énergie et de matières premières.





4. La gestion des substances chimiques

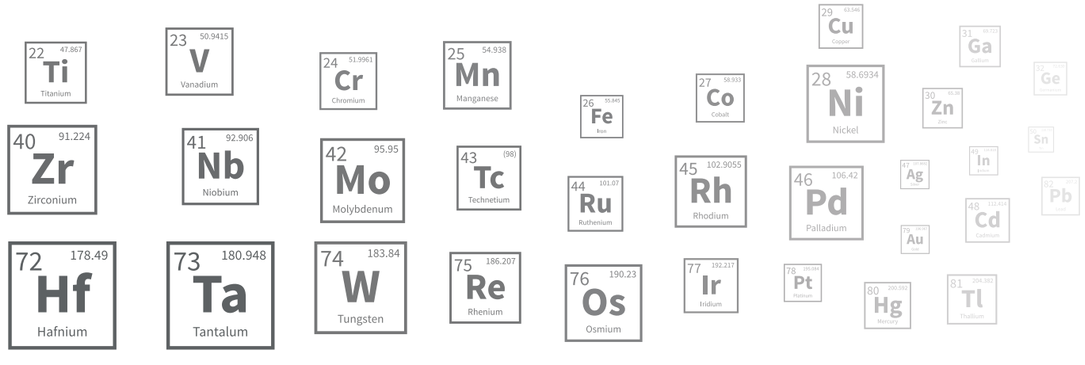
« Nous nous engageons à réduire au minimum l'impact sur l'environnement et sur les personnes en gérant de manière appropriée et en diminuant les quantités de substances chimiques utilisées, afin de contribuer à un environnement sain pour les générations futures. »



La RSL YKK*

YKK France applique rigoureusement la liste des substances restreintes (RSL – *Restricted Substances List*) définie au niveau du Groupe YKK et veille à son respect sur l'ensemble de ses activités. Une RSL constitue un référentiel qui identifie et encadre l'utilisation de substances chimiques potentiellement dangereuses, en fixant des seuils stricts, voire des interdictions, afin de protéger la santé humaine et l'environnement tout au long du cycle de vie des produits. Cette liste s'appuie sur les réglementations internationales ainsi que sur les meilleures pratiques du secteur textile et industriel. YKK France intègre ces exigences dans ses processus de production, en mettant en place des contrôles réguliers et en sélectionnant des substances conformes aux standards définis.

Par ailleurs, l'entreprise étend cette exigence à sa chaîne d'approvisionnement en demandant à ses fournisseurs de se conformer annuellement à la RSL du Groupe.
Cette démarche se traduit notamment par des engagements formels, des déclarations de conformité et, lorsque cela est nécessaire, par la réalisation de tests ou d'analyses de produits. En sensibilisant ses partenaires aux enjeux liés à l'utilisation des substances chimiques et en instaurant un suivi régulier, YKK France s'assure que les matières premières, les composants et les procédés de fabrication respectent les exigences établies.
Cette approche permet non seulement de limiter les risques sanitaires et environnementaux, mais également de garantir la conformité réglementaire des produits commercialisés.



OEKO-TEX® & AFIRM RSL

YKK France s'engage à garantir la conformité et la sécurité des produits qu'elle met sur le marché, notamment à travers la certification d'un certain nombre de ses articles selon le référentiel OEKO-TEX® STANDARD 100.
Ce label international reconnu atteste que les produits textiles et leurs composants ont été testés à chaque étape de leur transformation et ne contiennent pas de substances nocives pour la santé humaine.
Il constitue ainsi une référence en matière de sécurité chimique des produits, en fixant des exigences strictes sur la présence de substances réglementées ou potentiellement dangereuses. En complément, YKK France veille à ce que ces articles respectent également les exigences de la liste AFIRM RSL (Apparel and Footwear International RSL Management Group – Restricted Substances List).
Cette liste est un standard largement utilisé dans les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure, qui définit des seuils limites pour de nombreuses substances chimiques dans les produits finis, en s'appuyant sur les réglementations internationales et les bonnes pratiques sectorielles. En articulant ces deux référentiels, YKK France renforce son approche en matière de gestion des substances chimiques, en garantissant à la fois la conformité réglementaire et l'alignement avec des standards reconnus par l'ensemble de la filière. Cette démarche s'inscrit dans une volonté globale de maîtrise des risques sanitaires et environnementaux, mais également de transparence vis-à-vis des clients et des partenaires. Elle contribue à assurer que les produits proposés répondent aux attentes croissantes en matière de sécurité, de durabilité et de responsabilité.

**Liste des substances restreintes*

MRSL

YKK France respecte et promeut les exigences du programme ZDHC (Zero Discharge of Hazardous Chemicals), et plus particulièrement la liste MRSL (Manufacturing Restricted Substances List).
La ZDHC MRSL est un référentiel international qui identifie les substances chimiques dangereuses interdites ou strictement limitées dans les procédés de fabrication, notamment dans les industries du textile et des matériaux. Contrairement à la RSL, qui s'applique aux produits finis, la MRSL vise directement les substances utilisées en amont, dans les processus industriels, afin de réduire les impacts environnementaux dès la production.

YKK France intègre ces exigences dans ses activités en s'assurant que les procédés de fabrication utilisés, notamment dans le traitement de surface et les opérations techniques, respectent les seuils et interdictions définis par la ZDHC MRSL.
Cette démarche implique une sélection rigoureuse des produits chimiques, un suivi des formulations utilisées et un contrôle régulier des pratiques industrielles.
Par ailleurs, l'entreprise sensibilise et accompagne ses partenaires industriels afin qu'ils adoptent eux aussi ces standards internationaux, contribuant ainsi à une amélioration globale de la chaîne d'approvisionnement.

L'engagement de YKK France envers la ZDHC MRSL s'inscrit dans une volonté plus large de prévention de la pollution, en particulier des rejets aqueux et des émissions de substances nocives dans l'environnement. Il participe également à la réduction des risques pour la santé des travailleurs et des consommateurs.
En adoptant cette approche proactive, YKK France démontre sa volonté de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales et de contribuer à une industrie plus durable, en favorisant des procédés de fabrication plus sûrs et plus transparents.

Nous avons même étendu ce principe à la gestion de nos espaces verts. Ainsi, leur entretien se fait désormais sans utilisation de produits phytosanitaires.

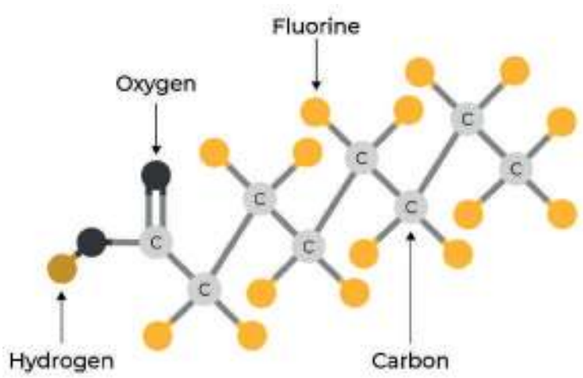
PFAS

Dans un contexte de renforcement des exigences réglementaires et environnementales, YKK France s'est engagée à éliminer progressivement l'utilisation des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) dans ses produits chimiques et ses procédés de fabrication. Ces substances, reconnues pour leur persistance dans l'environnement et leurs impacts potentiels sur la santé humaine, font aujourd'hui l'objet de restrictions croissantes à l'échelle internationale. En réponse à ces évolutions, YKK France a mis en œuvre des actions concrètes visant à substituer les substances concernées par des alternatives plus sûres et conformes aux nouvelles normes.

Cette démarche s'est notamment traduite par l'adaptation de certains procédés industriels, tels que le remplacement du procédé BOSUBI par le procédé WATER-J, une technologie innovante ne contenant pas de PFAS ajoutés intentionnellement. Cette évolution permet de maintenir le niveau de performance et de qualité attendu tout en réduisant significativement l'impact environnemental. Par ailleurs, YKK France a engagé un travail approfondi sur ses formulations de peintures, en supprimant progressivement celles qui contenaient des PFAS et en les remplaçant par des solutions alternatives plus respectueuses des exigences sanitaires et environnementales.

Grâce à cette transition, l'entreprise renforce sa conformité réglementaire et anticipe les futures évolutions législatives. Elle s'inscrit également dans une logique d'amélioration continue et de réduction des risques, tant pour l'environnement que pour les utilisateurs finaux.

PFAS



REACH

YKK France veille au strict respect du règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals), qui encadre l'utilisation des substances chimiques au sein de l'Union européenne afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Dans ce cadre, l'entreprise met en place des processus rigoureux pour garantir la conformité de ses produits aux exigences réglementaires, notamment en identifiant et en surveillant les substances soumises à restriction ou à autorisation.
YKK France assure une transparence totale vis-à-vis de ses clients en fournissant des déclarations de conformité REACH pour ses produits, attestant de l'absence ou de la maîtrise des substances concernées. Lorsque la présence d'une substance extrêmement préoccupante (SVHC) est identifiée au-delà des seuils réglementaires, YKK France informe proactivement ses clients par le biais de communications formelles, telles que des lettres de notification. Ces documents précisent la nature de la substance, sa concentration et les recommandations d'utilisation en toute sécurité, conformément aux obligations de l'article 33 du règlement REACH.
Cette démarche permet aux clients de disposer d'une information claire et fiable, facilitant ainsi leur propre conformité réglementaire.

En s'inscrivant dans cette logique de transparence et de responsabilité, YKK France renforce la confiance de ses partenaires et contribue à une gestion plus sûre et durable des substances chimiques tout au long de la chaîne de valeur.

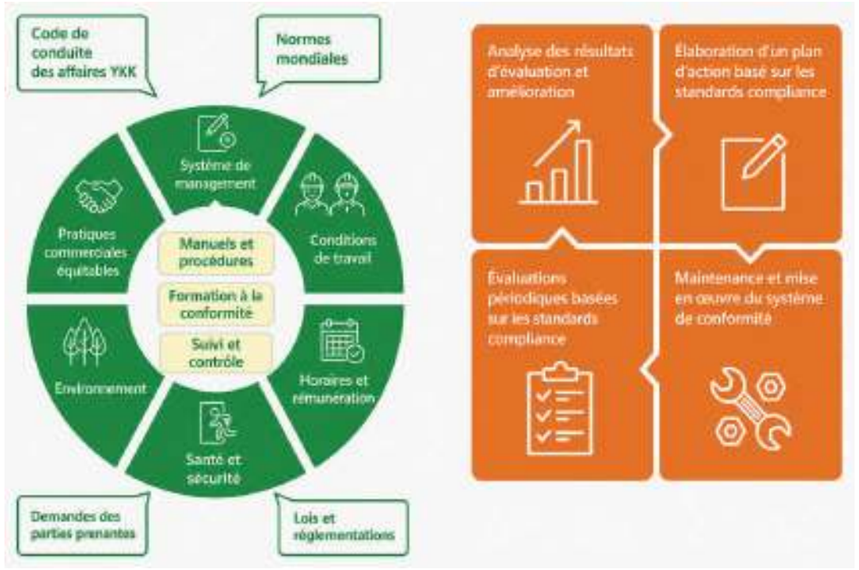
5. Le respect des personnes

L'équité, le fondement de nos activités

Conformément à la philosophie du CYCLE OF GOODNESS®, nous fondons nos activités sur la conviction qu'une entreprise est un acteur important de la société et qu'à ce titre, elle doit coexister avec les autres composantes de celle-ci. La valeur de son existence se mesure aux bénéfices qu'elle apporte à la société. La « Compliance » consiste à répondre aux exigences sociétales et, au-delà du respect des lois, des réglementations et des règles internes, elle implique de se conformer aux normes sociales requises dans le cadre de ses activités.

Les YGCC, un véritable outil pour renforcer notre conformité

Le Groupe a établi les « YKK Global Criteria of Compliance » (YGCC) et met en place des évaluations annuelles afin de garantir que chaque entité YKK déploie et applique des programmes de conformité appropriés et efficaces pour mener des activités commerciales transparentes. L'objectif est aussi de prendre des mesures d'amélioration afin de maintenir et de renforcer notre conformité.



L'existence d'un système d'alerte

YKK France a mis en place un système d'alerte permettant aux employés et autres personnes de signaler anonymement, en interne comme en externe, tout acte ou comportement contraires à des dispositions légales ou à des règles éthiques, pouvant nuire gravement à l'entreprise et à son image.

L'alerte vise à recueillir les signalements de faits graves relevant :
- D'un crime.
- D'un délit : discrimination, harcèlement au travail, corruption…
- D'une menace ou d'un préjudice pour l'intérêt général : cela peut porter sur la sécurité de la population relative au domaine de la santé ou de l'environnement.
- D'une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation :
 - De la loi ou du règlement, notamment les dispositions du code du travail relatives à la protection de la santé, de l'hygiène et de la sécurité au travail.
 - Du droit de l'Union européenne.
 - D'un engagement international ratifié ou approuvé par la France.
 - D'un acte unilatéral d'une organisation internationale.

Le signalement est adressé par priorité au « Compliance Officer » qui s'engage à une obligation de confidentialité renforcée et qui assure un traitement neutre et objectif de l'information. Il vérifie les faits signalés et veille à ce que les mesures d'investigation soient lancées et les mesures d'assistance mises en œuvre dans les meilleurs délais. Si un soupçon d'infraction se confirme, le Compliance Officer informe l'employeur (ou le représentant du Comité Social et Économique si l'employeur est impliqué) qui pourra prendre des mesures disciplinaires et/ou engager une procédure judiciaire à l'encontre de la ou les personnes mise(s) en cause.

La Lutte contre la corruption

YKK France n'autorise pas ses employés à verser des pots-de-vin ni à offrir ou recevoir des cadeaux ou autres avantages inappropriés, que la transaction soit effectuée avec un agent public ou une partie privée et que la transaction soit réalisée directement ou par l'intermédiaire d'un tiers.

La conformité aux lois sur la concurrence

Nous respectons la loi anti-monopole et la loi sur la sous-traitance et adoptons des pratiques commerciales équitables.

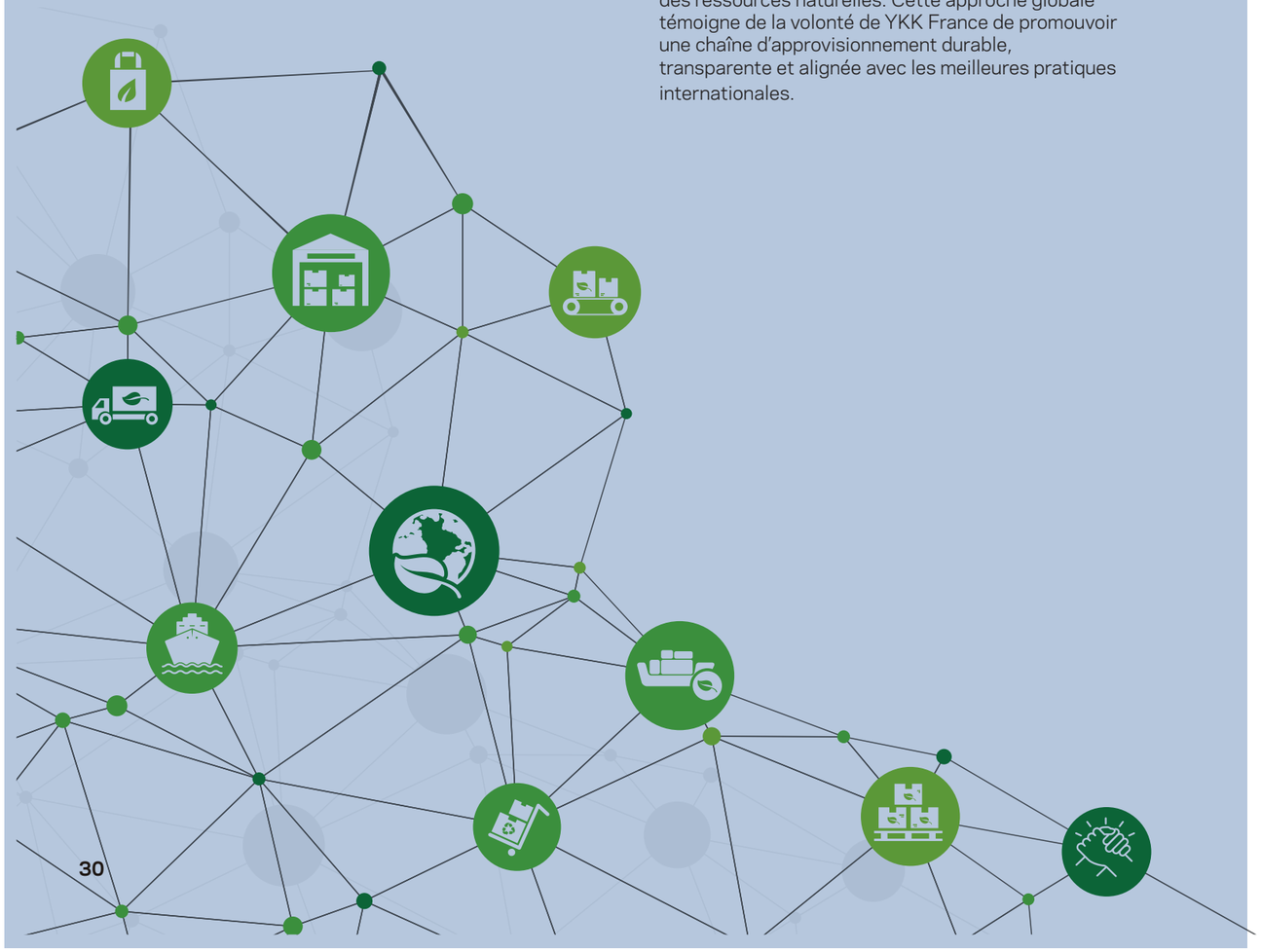
La formation en matière de conformité

Le Groupe YKK élabore des manuels de conformité pour chaque région du monde et les communique à tous ses employés. Grâce à cela, YKK France dispense des formations en matière de conformité, notamment par le biais de l'apprentissage en ligne et de sessions en présentiel.

Une chaîne d'approvisionnement éthique et transparente

YKK France veille activement à garantir que l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement respecte des standards élevés en matière d'éthique, de transparence et de responsabilité.
Dans ce cadre, l'entreprise accorde une attention particulière à la gestion des minerais de conflit, en s'assurant que les matières premières utilisées ne proviennent pas de zones à risque et ne contribuent pas au financement de conflits armés. Cette exigence s'inscrit dans une démarche globale de diligence raisonnable et de traçabilité des approvisionnements.

Par ailleurs, YKK France invite ses partenaires à valider ses engagements à travers la signature d'un code de conduite, définissant les attentes en matière d'intégrité, de respect des droits humains, de pratiques sociales et environnementales responsables. Afin d'évaluer concrètement le respect de ces principes, les fournisseurs sont tenus de réaliser une auto-évaluation couvrant les critères RSE, notamment les volets éthique, social, environnemental et achats responsables. Cette évaluation permet d'identifier les axes d'amélioration et d'accompagner les partenaires dans une dynamique de progrès continu. En complément, des audits RSE sont menés auprès des fournisseurs stratégiques afin de vérifier sur le terrain la conformité des pratiques et d'assurer une maîtrise des risques.
Enfin, YKK France s'engage à garantir que les métaux précieux utilisés dans le traitement de surface de ses composants sont certifiés selon le standard RJC Chain of Custody (CoC) et proviennent majoritairement de sources recyclées, contribuant ainsi à une utilisation plus responsable des ressources naturelles. Cette approche globale témoigne de la volonté de YKK France de promouvoir une chaîne d'approvisionnement durable, transparente et alignée avec les meilleures pratiques internationales.





L'inclusion, un véritable engagement

Chez YKK France, l'inclusion est une composante essentielle de notre responsabilité sociale et de nos valeurs. Nous sommes convaincus que la diversité des parcours et des profils constitue une richesse pour l'entreprise, tant sur le plan humain que collectif. Cet engagement se traduit par des actions concrètes et durables, intégrées à nos pratiques quotidiennes.

Des pratiques de recrutement plus inclusives

YKK France développe une approche de recrutement inclusif en s'appuyant, lorsque cela est pertinent, sur des partenaires et agences spécialisées dans l'insertion professionnelle et le handicap. Cette démarche permet d'élargir les viviers de talents, tout en valorisant les compétences et la motivation de chacun.
Depuis les 3 dernières années, nous avons travaillé avec 15 intérimaires issus de ces agences et embauché 3 personnes en CDI.

Un partenariat historique avec les ESAT (Établissements ou Services d'Aide par le Travail)

YKK France travaille de manière historique, depuis plus de 25 ans, avec des ESAT, dans une logique de partenariat responsable. Cette collaboration prend la forme de prestations confiées à des ESAT, mais aussi du détachement de personnel au sein de l'entreprise, favorisant l'immersion en milieu industriel et la participation concrète à l'activité. Ces partenariats contribuent à valoriser les savoir-faire et à renforcer notre ancrage territorial.

À cet effet, nous avons embauché une personne en CDI et nous avons accueilli 6 personnes en mise à disposition depuis les 3 dernières années.

Sensibiliser par l'expérience

Enfin, YKK France participe à l'opération DuoDay, lors de la semaine du handicap. Cela permet à des collaborateurs de former un duo, le temps d'une journée, avec une personne en situation de handicap. Ce dispositif favorise la découverte des métiers, le changement de regard et le dialogue, au service d'une culture inclusive partagée.
Il a permis à 6 salariés YKK France de partager leur métier auprès de 6 personnes en situation de handicap. À travers ces actions, YKK France réaffirme sa conviction : placer l'humain au cœur de l'entreprise est un levier essentiel de performance sociale et durable.

DuoDay

La sécurité, les conditions de travail et le bien-être des collaborateurs : des priorités majeures pour YKK France

Notre démarche repose sur plusieurs piliers essentiels :

▪ Écoute du terrain
Chaque remontée, qu'il s'agisse d'une situation dangereuse, d'un presque-accident, ou d'une idée d'amélioration est analysée afin de mettre en place des actions de prévention adaptées.

▪ Maîtrise des risques
Les collaborateurs sont formés aux risques liés à leurs postes. Certains postes nécessitent le port d'EPI, dont le renouvellement est assuré via un distributeur automatique.

▪ Gestion des situations d'urgence
Des équipes d'intervention internes ont été constituées (26 sauveteurs secouristes, 2 secouristes en santé mentale, 19 équipiers intervention incendie, 14 chargés d'évacuation, 1 référent harcèlement sexuel, 1 intervenant renversement produits chimiques) pour garantir une réaction rapide et efficace en cas d'incidents.

▪ Culture sécurité et bien-être
Des animations, ateliers et semaines thématiques (sécurité, qualité de vie au travail, etc.) sont organisés régulièrement, en complément des audits internes et externes.

Grâce à l'ensemble de ces actions, YKK France est certifiée ISO 45001 depuis plusieurs années, témoignant de son engagement durable en matière de santé et sécurité au travail.

Notre démarche d'amélioration des conditions de travail

YKK France place l'ergonomie et la réduction de la pénibilité au cœur de sa démarche de prévention. Plusieurs leviers sont mobilisés pour améliorer durablement les conditions de travail :

▪ Aménagements de postes
Ils sont réalisés en interne en lien avec la médecine du travail et des ergonomes, afin d'adapter les postes aux besoins réels des collaborateurs.

▪ Automatisation et robotisation ciblées
Déploiement de robots pour réduire la pénibilité physique, améliorer l'ergonomie et permettre aux équipes de se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée.

▪ Complémentarité homme-machine
L'automatisation s'accompagne toujours d'une supervision humaine. Les robots ne remplacent pas l'humain ; ils le soutiennent, sécurisent certaines opérations et améliorent l'efficacité globale.



> Cette stratégie permet à YKK France de renforcer la sécurité, de préserver la santé des collaborateurs et d'optimiser l'organisation du travail, tout en maintenant une forte expertise humaine au cœur de ses activités.

YKK Academy : développer les compétences au service de nos valeurs

Chez YKK France, le développement des compétences est un levier stratégique d'engagement, de performance et de sécurité. C'est dans cette logique qu'est née en juillet 2023, la YKK Academy, afin de structurer, professionnaliser et valoriser la transmission des savoir-faire au sein de l'entreprise.

Une origine ancrée dans nos enjeux industriels

La création de YKK Academy répond à un double besoin : sécuriser les postes de travail et accompagner l'évolution des compétences, dans un environnement industriel en constante évolution. L'objectif est clair : permettre à chaque collaborateur d'accéder à des formations directement liées à son métier, à nos produits et à nos exigences de qualité et de sécurité.

Ce que fait concrètement la YKK Academy

YKK Academy s'appuie sur des sensibilisations internes, conçues par et pour les équipes, combinant plusieurs modalités pédagogiques : en salle, sur poste de travail, en réalité virtuelle.
YKK Academy joue également un rôle central dans l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, en structurant les parcours et en homogénéisant les pratiques.

Une YKK Academy alignée avec nos valeurs

En cohérence avec les valeurs de YKK et le CYCLE OF GOODNESS®, YKK Academy incarne notre engagement en faveur de l'apprentissage continu, de la transmission des savoirs et de l'autonomie des équipes. Elle contribue à donner du sens au travail de chacun et à construire une performance durable, fondée sur les compétences et l'humain.

Chiffres clés

Depuis son lancement,
la YKK Academy a déjà permis :
- 41 actions de sensibilisation organisées,
- 164 collaborateurs formés,
- 938 heures de formation dispensées,

avec un impact positif observé sur la perception de la formation dans les enquêtes internes.









Les stagiaires chez YKK France : une diversité de parcours au service de l'apprentissage et des valeurs

Chez YKK France, l'accueil de stagiaires s'inscrit pleinement dans notre responsabilité d'employeur et dans nos valeurs. Au-delà d'un dispositif réglementaire, le stage est pour nous un levier de transmission, d'ouverture et de développement des talents. Nous avons accueilli environ 40 stagiaires au cours des trois dernières années, issus d'horizons variés et à différentes étapes de leur parcours. Cette diversité reflète notre volonté de contribuer à l'orientation, à la formation et à la professionnalisation des jeunes et des futurs actifs.

YKK France accueille des stages aux formats multiples :

- Stages de découverte pour des collégiens ou lycéens souhaitant mieux comprendre le monde de l'entreprise,
- Stages réalisés dans le cadre d'écoles d'insertion afin de construire un projet professionnel,
- Stages ouvriers ou techniques, au cœur de nos ateliers de production,
- Stages d'études industrielles, en lien avec l'ingénierie, la qualité, la supply chain ou les fonctions support.

Ces stages permettent aux jeunes de découvrir la réalité d'un site industriel, la diversité de nos métiers et l'exigence de nos standards en matière de qualité, de sécurité et de savoir-faire.

Pour l'entreprise, ces accueils sont une source d'enrichissement et de regard neuf. Les stagiaires questionnent nos pratiques, apportent de nouvelles idées et participent, à leur échelle, à la dynamique collective.

Accueillir des stagiaires, c'est aussi transmettre nos valeurs : respect, engagement, humilité, exigence et esprit d'équipe. Fidèle à la philosophie du CYCLE OF GOODNESS®, YKK France considère qu'apprendre et faire grandir les autres fait partie intégrante de sa mission.
En accompagnant des stagiaires de parcours variés, YKK France contribue à préparer l'avenir, à renforcer son ancrage territorial et à construire une performance durable, fondée sur l'humain et la transmission.

Nos partenariats et engagements solidaires

Au-delà de notre activité, nous nous engageons aux côtés de partenaires et d'associations pour soutenir des causes solidaires, encourager la transmission des savoirs et agir positivement sur notre environnement social.
Nous intervenons régulièrement dans des écoles de mode, telles que l'Institut Français de la Mode à Paris, pour présenter notre entreprise, nos valeurs et nos savoir-faire, tout en proposant des ateliers pratiques destinés à accompagner les étudiants dans leurs apprentissages et leurs projets. Nous soutenons également des associations locales en donnant une seconde vie à certains de nos produits, contribuant ainsi à des initiatives solidaires tout en valorisant nos ressources disponibles. En 2025, nous avons fait un don de 56 000 fermetures à glissière invendues au Secours Populaire afin de leur donner une seconde vie.

condé
LA GRANDE ÉCOLE DES ARTS APPLIQUÉS

IUT ANNECY
UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

ESMOD1841



Défilé IFM, juillet 2025


Défilé ESMOD Roubaix, juin 2025

Remerciements

YKK France tient à remercier chaleureusement
toutes celles et ceux qui, par leurs actions
et leur engagement au quotidien,
font vivre nos valeurs,
ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs
ayant contribué à l'élaboration de ce rapport.

"YKK", "YKK Little Parts. Big Difference.", "CYCLE OF GOODNESS",
"VISLON" et "NATULON" sont des marques déposées ou des marques commerciales
de YKK CORPORATION au Japon et dans d'autres pays ou régions.

Crédits photos :
Page 11 © Adobestock - Page 14 © Keisuke Otobe - Page 15 © Adobestock -
Page 17 © Beecity - © Adobestock - Page 19 © Lachlan Dempsey Via Unsplash -
Page 22 © Solen Feyissa Via Unsplash - Page 24-25 © Aidan Kahng Via Unsplash -
Page 27 © Aleksandr Ledogorov Via Unsplash - Page 31 © Adobestock - Page 33 © Shutterstock -
Page 36 © Guillaume Roujas pour IFM - Page 37 © Clément Decoster pour ESMOD Roubaix -
Page 39 © Joshua Earle Via Unsplash.

Afin de limiter l'impact environnemental de cette publication,
ce rapport a été imprimé sur un papier offset recyclé certifié.

MIXTE
Papier | Pour une gestion forestière responsable
FSC® C022177

